

CONTRAT DE QUARTIER

SECRETARIAT GENERAL ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS
Place Chauderon 9 – CP 5032
1002 Lausanne

Tél: 021 315 74 52
Email: contratdequartier@lausanne.ch
www.lausanne.ch/contrats-de-quartier



design: laetitia

Lausanne est pleine de grands projets: nouveau quartier aux Plaines-du-Loup, agrandissement de la gare, tram Lausanne-Renens, nouvelle patinoire et piscine couverte à Malley. Ce n'est pas une raison pour oublier les autres quartiers et les Lausannois-e-s qui s'y trouvent. Le contrat de quartier, c'est une occasion de braquer le projecteur, durant trois ans, sur un quartier. Une occasion de rappeler son identité, avec tout ce qui existe et qui fonctionne; mais aussi une occasion d'aborder ses préoccupations et de chercher des solutions, de développer des projets.

La politique des quartiers de la Ville veut valoriser le regard et les idées des habitant-e-s à travers des outils comme le budget participatif ou la caravane des quartiers. Le contrat de quartier représente une manière de donner la parole aux habitants-e-s et d'exprimer leur vision du service public, car si la ville a des autorités politiques et une administration, c'est pour assurer un service à la population. La population est aussi la mieux placée pour exprimer les problèmes rencontrés et pour apprécier les solutions possibles. Le contrat de quartier est l'occasion de mettre en commun l'expérience des habitant-e-s et l'expertise technique des services communaux.

Le contrat de quartier, c'est enfin un espace de débats. Chacun-e a son expérience de la ville et rencontre des problèmes spécifiques. Et bien sûr, l'attitude des un-e-s peut représenter des problèmes pour les autres: si le quartier est un espace commun, il peut aussi être un lieu de conflit. Mais il peut être un lieu d'échange, où les problèmes sont débattus, pour trouver des solutions plus satisfaisantes pour toutes et tous. Enfin, le quartier peut être un lieu de solidarités, un lieu de ressources, où réaliser ce que personne ne pourrait garantir individuellement. Le contrat de quartier c'est aussi l'occasion de resserrer les liens entre habitant-e-s, associations et services publics et de développer la convivialité.

La ville propose un contrat de quartier; c'est un outil que nous mettons à la disposition des habitant-e-s d'Entre-Bois. Nous espérons qu'il connaisse le succès déjà rencontré à Montelly, aux Boveresses et à Prélaz-Valency. Mais cela dépendra de la réponse que vous lui apporterez!

David Payot
Conseiller municipal
Directeur Enfance, jeunesse et quartiers



CONTRAT DE QUARTIER POUR ENTRE-BOIS



PARTAGEZ VOS IDÉES POUR ENTRE-BOIS AU CONTRAT DE QUARTIER!

Lac de Sauvabelin



CONTRAT DE QUARTIER

ENTRE-BOIS

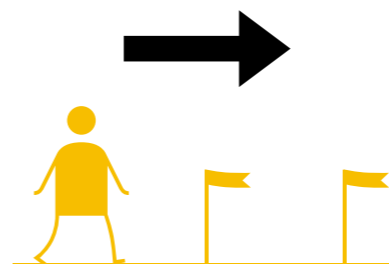
UN CONTRAT DE QUARTIER



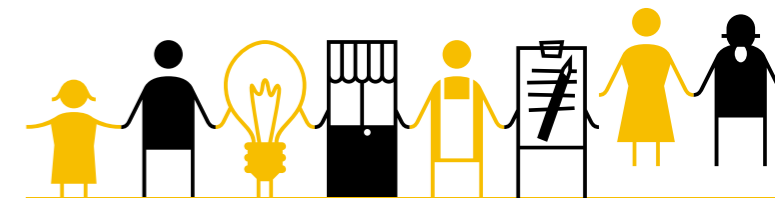
COMMENT VOUS IMPLIQUER ?



LES ÉTAPES



LEXIQUE



POURQUOI ENTRE-BOIS ?

Le quartier d'Entre-Bois est un des plus anciens quartiers ouvriers lausannois. Bordé d'un côté par le vallon de la Louve et, de l'autre, par la forêt de Sauvabelin, il est traversé par la grande route d'Aloys-Fauquez qui dessert le nord de l'agglomération lausannoise.

Grâce à ses nombreux équipements de proximité tels que les écoles, les commerces, une piscine ou encore le centre socioculturel, le quartier est perçu comme un « village » par bon nombre de ses habitant-e-s. Il s'agit donc d'un quartier avec une forte identité ressentie par la population dans lequel des enjeux de mobilité et de développement urbain sont identifiés tant par les riverains que par la Ville de Lausanne: rénovation de logements, avenir du toit du dépôt des TL, propreté urbaine ainsi qu'aménagement d'espaces verts. Mais aussi et surtout le renforcement du vivre ensemble dans un quartier contrasté et souvent caractérisé par sa mixité sociale et culturelle.

C'est une opportunité à saisir pour donner une voix à ce quartier et accompagner sa mutation, en lien étroit avec son tissu associatif et ses habitant-e-s.

Selon vos envies et vos disponibilités, vous avez le choix entre plusieurs possibilités de participation au contrat de quartier :

- représenter votre quartier dans la **COMMISSION DE QUARTIER** ;
- prendre part à un **GRUPE DE TRAVAIL** sur un thème particulier ;
- assister aux **CONFÉRENCES DE QUARTIER** (au moins une par an) pour vous informer de l'état des discussions et donner votre avis.

À QUOI ÇA SERT ?

- à réaliser des projets communs pour le quartier, projets de proximité liés à la vie quotidienne ;
- à favoriser le dialogue entre les habitant-e-s et les autorités communales ;
- à expérimenter une démarche participative citoyenne.

QUELQUES EXEMPLES

Pour améliorer la vie quotidienne dans le quartier, voici quelques thèmes possibles :

- mobilité douce (à pied, à vélo) et transports publics, problèmes liés au trafic ;
- aménagement de l'espace public, déchets, places de jeux et petits jardins ;
- logements et mixité sociale, éclairage et équipements sportifs.

D'abord, il y a une première **CONFÉRENCE DE QUARTIER**, qui permet d'élire les personnes qui composeront la **COMMISSION DE QUARTIER**. Une **BALADE SAFARI À PIED** dans le quartier permet aussi de mieux découvrir son quartier, de le voir autrement et d'en discuter l'usage, avec ses qualités et ses défauts. Ce safari est organisé avec l'association Droit de Cité.

Un **DIAGNOSTIC PARTAGÉ** se dégage des discussions et sert de base commune à l'élaboration de propositions et projets appelés à recueillir l'adhésion. Chaque **GRUPE DE TRAVAIL** se réunit plusieurs fois, sous forme d'atelier avec des habitant-e-s pour parler d'un thème (mobilité ou place de jeux, etc.). Des personnes ressources extérieures peuvent venir amener des informations ou des réflexions supplémentaires.

Les groupes de travail transmettent leurs idées à la commission de quartier qui en fait la synthèse, les présente à la Municipalité et se met au travail pour les réaliser. La **FEUILLE DE ROUTE** est le fil rouge de la mise en œuvre des projets.

CONTRAT DE QUARTIER

Engagement de confiance entre la ville de Lausanne et les personnes qui habitent et/ou travaillent dans le quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier.

CONFÉRENCE DE QUARTIER

Espace d'information et de dialogue ouvert à toutes et à tous. On y désigne les membres de la commission de quartier parmi les habitant-e-s, commerçant-e-s et membres des associations. Se réunit une fois l'an.

COMMISSION DE QUARTIER

Formé des délégué-e-s du quartier et de collaborateur-ice-s de l'administration, ce groupe mène la démarche dans le quartier, organise les groupes de travail et priorise les projets de la feuille de route.

GROUPES DE TRAVAIL

Ouverts à toutes et à tous, selon les thèmes définis par la commission de quartier, ces ateliers servent à trouver et à débattre avec des expert-e-s des pistes de solutions aux problèmes du quartier.

FEUILLE DE ROUTE

Véritable programme d'actions, adopté par la commission de quartier et transmis ensuite à la Municipalité.